Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (2017)

Heft: 2163

Artikel: Swiss Re : exemplaire et invisible : une société de réassurance est bien placée pour apprécier les effets néfastes du changement climatique

Autor: Guyaz, Jacques

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1014300

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

cette manne, les actionnaires des sociétés électriques, cantons et communes du Plateau essentiellement (9 milliards). Les mêmes ont encaissé les impôts de ces sociétés puisque leurs sièges se trouvent surtout en plaine. Quant aux collectivités propriétaires de la matière première, l'eau, elles se sont contentées d'environ 4,5 milliards. Et les dirigeants de ces sociétés se sont attribué de coquettes rémunérations.

Mais c'est avant tout la politique expansionniste des électriciens qui a asséché leurs réserves. Investissements dans des centrales à gaz et au charbon à l'étranger qui contribuent à la surabondance de l'offre dont se plaignent les électriciens helvétiques. Investissements colossaux dans les installations de pompage-turbinage de Nant-de-Drance en Valais et de Linth-Limmern dans le canton de Glaris. Les quatre principales sociétés produisent beaucoup plus en Suisse et à l'étranger qu'elles ne vendent dans leurs zones d'approvisionnement. Cette stratégie qui s'apparente à une fuite en avant – à la manière de Swissair à l'époque – a coûté cher en premier lieu aux entreprises (Axpo, Alpiq, Repower) qui écoulent leur production à l'étranger et en Suisse sur le marché libéralisé.

Est-ce aux consommateurs captifs de leurs distributeurs de payer la facture de l'incompétence de dirigeants obnubilés par la croissance de leur chiffre d'affaires et de leurs bénéfices et aveugles à l'évolution du marché de l'électricité? Si aide il doit y avoir, elle ne peut être que ciblée sur les entreprises en difficulté, et non distribuée à l'ensemble de la branche.

Urs Gasche, président du conseil d'administration des Forces motrices bernoises (FMB), suggère une solution selon le modèle qui a servi à sauver UBS. L'imbrication des différents acteurs de ce marché est telle que la défaillance de l'un ou l'autre pourrait déstabiliser tout le secteur. Dès lors il faut envisager une prise de participation de l'Etat, lequel pourrait retrouver ultérieurement sa mise lorsque le marché se rétablira. Ainsi, contrairement aux subventions, les bénéfices éventuels reviendraient à la collectivité.

Swiss Re: exemplaire et invisible

Une société de réassurance est bien placée pour apprécier les effets néfastes du changement climatique

Jacques Guyaz - 01 mai 2017 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/31441

En Suisse romande, seuls les lecteurs de la presse économique et financière ou les employés du secteur connaissent véritablement Swiss Re, l'une des deux principales compagnies mondiales de réassurance avec sa consœur allemande Munich RE. Avant l'anglicisation générale du monde, voici une vingtaine d'années, on parlait de la Schweizerische Rück et de la Münchener Rück. L'entreprise suisse de Zurich a américanisé sa raison sociale en 1999.

Une société de réassurance sert à couvrir les risques des compagnies d'assurance dans les cas où elles ne peuvent pas financer en totalité la couverture d'un sinistre majeur, par exemple dans le cas d'un tremblement de terre ou d'autres catastrophes naturelles. Les chiffres de Swiss Re et de Munich Re sont très proches. Swiss Re a encaissé 28,5 milliards de dollars de primes en 2016 alors que Munich Re dont les comptes sont en euros a encaissé 27,6 milliards d'euros de primes. Nous avons utilisé le mot de consœurs plutôt que de concurrentes, tant il est vrai que dans ce domaine les compagnies travaillent souvent en *pool* et se partagent les risques.

Actares, la société d'investissement pour une économie durable, en général très critique lors de ses interventions dans les assemblées générales des entreprises, a félicité Swiss Re pour son comportement exemplaire d'entreprise responsable lors de l'assemblée générale du 21 avril, en reprochant toutefois un recul de la représentation féminine au sein du conseil d'administration ainsi qu'un niveau des rémunérations trop élevé.

Le changement climatique et la lutte contre les désastres naturels semblent être avant tout la tâche des Etats et des ONG appuyés sur les données scientifiques fournies par le Giec et par d'autres organismes du même type. C'est oublier un peu vite que les mieux informés sont sans doute les compagnies de réassurance qui sont confrontées aux effets délétères des catastrophes et qui prennent des initiatives en permanence pour en limiter les conséquences, pas seulement pour des raisons morales, mais tout simplement parce que leurs profits en dépendent. Le rapport de Swiss Re sur leur responsabilité d'entreprise, couvert d'éloges par Actares, est à ce sujet particulièrement éclairant.

Dans les pages 20 et suivantes de ce rapport, nous apprenons que Swiss Re a ainsi joué un rôle majeur en 2016 dans le programme *«Resilient Nola»* visant à protéger La Nouvelle-Orléans des effets d'un nouvel ouragan du type Katrina. Comme la région ne peut éviter ce genre d'événements, Swiss Re a développé une modélisation des catastrophes et du risque climatique appliquée à la métropole de la Louisiane. Swiss Re précise bien qu'il s'agit de modèles *«propriétaires»,* qui ne vont donc pas être mis à disposition gratuitement, et ajoute que les capacités du secteur privé doivent être mises à contribution pour rétablir la situation lors de futurs ouragans.

Nous nous demandons si une stratégie semblable à celle des génériques en pharmacie ne pourrait pas être développée dans ce domaine de la lutte contre le risque climatique. Il est normal que des villes d'un pays riche comme les USA financent des dispositifs de limitation des risques auprès d'entreprises comme Swiss Re. Mais les outils qui ont été ainsi développés pourraient être mis à disposition à bas coût pour les villes de pays pauvres qui n'ont pas les moyens de mettre en place les stratégies très élaborées prévues pour La Nouvelle-Orléans.

Swiss Re participe également en Grande-Bretagne à une opération baptisée Flood Re et destinée à limiter les effets des inondations. Mentionnons également un programme-pilote d'assurance contre les risques naturels en Chine. En Indonésie, Swiss Re met en place un système d'assurance contre le risque sismique en collaboration avec des institutions de micro-crédit, avec une couverture qui dépendrait de l'intensité du séisme sur l'échelle de Richter.

Il ne s'agit pas de présenter Swiss Re comme un parangon de vertu face au changement climatique et aux risques naturels, mais de souligner une évidente complémentarité entre le travail des ONG dont on parle continuellement et les interventions efficaces de grandes entreprises qui agissent bien sûr en fonction de leurs intérêts, et qui méritent aussi d'être citées.